

La Lettre du Maire

Ensuès le 17 novembre 2009,

Madame, Monsieur,
Chère Ensuéenne, Cher Ensuénois,

Le conseil des ministres du 21 octobre dernier a adopté 4 projets de lois relatifs à la Réforme des collectivités territoriales qui seront débattus devant le parlement en ce mois de décembre. Si ces lois étaient votées en l'état, c'est à terme la disparition de nombreuses communes qui serait programmée.

Comme vous le savez, aujourd'hui notre commune appartient à la Communauté Urbaine de Marseille qui regroupe 18 communes. Demain elle sera intégrée dans une Métropole (Nouvelle EPCI d'environ 50 communes) et elle perdra toutes ses compétences hormis, les écoles, la Petite Enfance, le CCAS et l'Etat Civil.

Déjà dessaisis de compétences importantes avec l'intercommunalité ; Plan Local d'Urbanisme, Ordures Ménagères, Voirie, Transports, Eau, Assainissement, Développement Économique... demain, nos dernières compétences seront aussi transférées ; Vote des Impôts locaux, Urbanisme (Permis de Construire), équipements sportifs, culturels et de loisirs (Gymnase, terrains de sports, centre culturel, médiathèque, bibliothèque...) Vie Associative... ce qui aura pour conséquence de transformer les communes en coquilles vides.

Dans le même temps, l'assemblée nationale débat du Projet de Loi de Finances 2010 et particulièrement du volet relatif à la suppression de la Taxe Professionnelle.

Cette réforme induira une importante perte de recettes pour les collectivités : même si l'État indique vouloir compenser cette différence en 2010, qu'en sera-t-il en 2011 et après ?

Les ménages devront-ils supporter le poids de cette réforme ?

S'il fallait réformer la taxe professionnelle, c'était pour lui permettre de favoriser les véritables péréquations entre collectivités riches et collectivités défavorisées. En allant dans le sens d'une organisation institutionnelle centralisée, la réforme de la taxe professionnelle rejoint la logique adoptée dans les projets de loi de réforme des collectivités territoriales. "Leur point commun ? La volonté de l'État de reprendre en main les collectivités locales".

Parce que je suis, comme vous, attaché à nos communes, à la proximité avec les élus et à la démocratie, je participerai au Congrès National des Maires afin d'exprimer notre très forte inquiétude, notre opposition à ce que les réformes territoriales et fiscales se traduisent par une réduction de l'autonomie des collectivités locales et une recentralisation dangereuse pour l'avenir des services publics locaux et notre souhait que le Parlement dispose d'une année de réflexion supplémentaire pour permettre l'élaboration d'une réforme fiscale concertée avec les élus locaux et les populations.

Si nous voulons conserver des élus autonomes, dynamiques, responsables devant la population, il faut dire non à ces actuels projets.

Michel ILLAC
Maire d'Ensuès La Redonne
Vice-président de la Communauté Urbaine



La Lettre du Maire

HALTE aux Dégradations !!!

Plusieurs classes de l'école élémentaire Frédéric Mistral vandalisées, mobilier urbain et éclairages volontairement endommagés, le bungalow du stade incendié, des véhicules d'intervention callassés... voilà quelques incidents qui méritent attention.

Derrière ces dégradations, il faut savoir que c'est beaucoup de temps et d'argent qui sont perdus pour la collectivité. Du temps et de l'argent qui pourraient servir bien mieux à notre commune pour réaliser les projets qui ne manquent pas.

Prenons un seul exemple significatif, celui du vandalisme de l'école élémentaire juste avant l'été. Il en a coûté pas moins de 7000 €, il a fallu, nettoyer en urgence, réparer les dégâts les plus importants en provisoire, et par la suite l'intervention des services techniques pour réparer, consulter des entreprises pour réaliser les peintures des murs et réparer une cloison, analyser les réponses, passer les marchés... Que de temps et d'argent perdus !

Pour juguler les méfaits et dérives constatés ces derniers mois, j'ai demandé à la Gendarmerie de redoubler de vigilance et d'assurer une surveillance accrue, ce qu'elle fait régulièrement et de façon renforcée depuis ce début d'été avec tous les moyens dont elle dispose.

Même si la situation à Ensues La Redonne en matière de délinquance et d'incivilité est loin d'être aussi préoccupante que dans de nombreuses communes, je ne sous-estime pas le problème, au contraire...

Ainsi, bien que la lutte contre la sécurité relève essentiellement de l'État au travers de la Police Nationale, de la Gendarmerie et de la Justice, la municipalité s'occupe de cette situation pour répondre à vos attentes légitimes de quiétude.

Nous apportons des réponses complémentaires et intervenons selon nos compétences : prévention, dissuasion, sanction, accès aux droits, aide aux victimes...

Notre Police Municipale joue un rôle important en partenariat avec la Gendarmerie.

Outre son rôle principal qui est d'assurer la sécurité des personnes et des biens, ses patrouilles, dans les divers quartiers sont l'occasion de recenser les éventuels problèmes notamment grâce au dialogue instauré avec la population, de les faire remonter tant auprès de la Gendarmerie que des élus.

Cet été ses effectifs ont été renforcés par deux ASVP (Agent Sécurité de Voie Publique) et des tournées régulières ont été effectuées 7 jours / 7 jusqu'à 20h00.

L'extension de systèmes d'alarme dans les bâtiments publics, (reliés à un prestataire de Protection Sécurité), l'utilisation de vidéosurveillance ponctuelle de certains sites, sont là pour aider, pour permettre d'intervenir au plus vite et aussi pour dissuader.

Ces dernières semaines, les services de Gendarmerie ont pu interpeler des voleurs qui avaient sévis sur les communes de la côte bleue dont la nôtre.

À ce jour plusieurs actes font l'objet d'enquêtes et sont sur le point d'aboutir, j'espère que des résultats pourront être annoncés dans les prochains jours.

La sécurité est un droit auquel chaque citoyen doit pouvoir accéder. J'y suis attaché et je m'y emploie sans relâche.

Michel ILLAC
Maire d'Ensues La Redonne

